Eloge de J. L. Petit. Par M. Louis

Lu dans la Seance publique du 26 mai 1750.

Jean-Louis Petit naquit à Paris d'une famille honnête, le 13 Mars 1674. On remarqua en lui, dès sa plus tendre enfance, une vivacité d'esprit et une pénétration peu communes à cet âge. M. Littre, celebre anatomiste, et l'ami particulier de son pere, occupait alors un appartement dans sa maison: il conçut bientôt pour le fils de son ami une véritable tendresse à laquelle le jeune Petit parut toujours fort sensible.

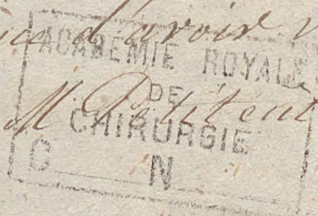
La reconnaissance ou plutôt l'attachement de cet enfant le conduisaient quelque fois à la Chambre ou M. Littre faisait ses dissections. Ces visites auxquelles une curiosité naturelle pouvait aussi avoir quelque part, ont paru découvrir le germe des talents que la Nature avait mis en lui pour la Chirurgie. On le trouva un jour dans un grenier, faisant de l'objet des plus profondes recherches de M. Littre celui de son amusement.

ARC 1 d 2
n° 23



Il avait enlevé un lapin, et se croyant à couvert de toute surprise, il le coupait dans le dessein d'imiter ce qu'il avait vu faire. M Littre regarda cela comme l'effet d'une disposition prématurée; il augura très-avantageusement de cette inclination, et se fit un plaisir de la cultiver.

Le jeune Petit avait à peine sept ans qu'il assistait régulièrement aux leçons de M Littre. Il n'en est pas tout-à-fait de l'Anatomie comme des autres Sciences difficiles, où il faut que l'intelligence soit formée pour en concevoir les premiers élémens. Le secours des yeux et de la mémoire suffit pour retenir les choses de fait: l'Anatomie pratique est de cette nature. Ce qui coûte le plus, et souvent ce qui éloigne de l'étude du Corps humain les personnes qui la cultiveraient peut-être avec le plus de succès, c'est la répugnance qu'on a de toucher les cadavres. C'est avoir beaucoup gagné que d'avoir vaincu cette espèce de superstition. M Petit eut l'avantage d'être familiarisé


ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

avec les morts, avant que d'avoir connu le sentiment d'horreur qu'ils inspirent à la plupart des hommes. Il fit en peu de temps d'assez grands progrès dans la dissection; en moins de deux ans M. Littre s'en rapporta à lui pour les préparations ordinaires, et il lui confia ensuite le soin entier de son Amphithéâtre.

Le jeune Petit remplit cette place avec succès: il ne se bornait point à préparer ce qui devait faire le sujet des Leçons du Maître; il faisait aux Écoliers des répétitions, que les Connaisseurs mêmes entendaient avec plaisir. Sa grande jeunesse, une figure agréable, sur-tout une petite taille qui le faisait paraître encore plus jeune qu'il ne l'était, et qui l'obligeait à monter sur une chaise pour être facilement apperçu; toutes ces circonstances ne contribuaient pas peu à lui acquérir une sorte de réputation.

Six à sept années d'une application constante à l'Anatomie, sous un Maître tel que M. Littre et rempli d'affection pour


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE MÉDECINE

son Disciple, donnèrent au jeune Petit des connaissances fort supérieures à son âge. C'est avec un tel fonds qu'il commença à étudier la chirurgie. Ses parens le placèrent en 1690 chez M. Castel, Célèbre Chirurgien, et fort occupé pour le traitement des maladies vénériennes. Il y demeura deux ans pour obtenir un Brevet, au moyen duquel il put constater la qualité d'Elève que M. Littre ne pouvait lui donner. Il employa principalement ce temps à suivre les Cours publics et à fréquenter les Hôpitaux. Personne ne montra plus d'ardeur à s'instruire. M. Mareschal a raconté qu'étant Chirurgien-Major de la Charité, et y allant de grand matin faire le pansement, il avait plusieurs fois trouvé le jeune Petit couché et endormi sur les degrés de cet Hôpital. Il se voyait dédommagé de cette fatigue en s'assurant par-là d'une place commode à côté du lit où il savait qu'on ferait une opération de quelque importance.

En 1692, il fut employé sur l'état des Hôpitaux de l'Armée du Maréchal de Luxembourg, qui fit sous Louis XIV le Siège de Namur. Il fit cette Campagne et les suivantes en mettant à profit toutes les occasions

de s'instruire en instruisant les autres. Il s'occupait pendant l'Eté à faire des démonstrations sur les os : dès que la saison permettait l'usage des cadavres, il faisait des Cours réguliers d'Anatomie. Les travaux volontaires auxquels il se livrait, son assiduité à ses devoirs, et une conduite régulière qui se fait bientôt remarquer dans les armées, fixèrent sur lui les yeux de ses supérieurs. A leur recommandation les Magistrats de Lille lui accordèrent une salle dans la Maison de Ville où il démontra publiquement l'Anatomie pendant l'hiver de 1693. Les Hivers suivants il fit des démonstrations à Mons et à Cambray avec la même protection des Magistrats, et toujours avec de nouveaux succès.

M. Darricarrère Ces occupations anatomiques procurèrent à M. Petit la grande dextérité qu'il avait dans les opérations. Son habileté en ce genre était si connue, que les Chirurgiens-Majors, sous lesquels il travaillait alors, lui confiaient avec assurance ce qu'il y avait de plus important, et lui permettaient d'opérer dans des cas où ils ne l'eussent pas permis à tout autre.

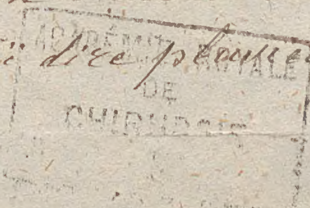
Le talent de la dissection conduit naturellement un Chirurgien à la perfection dans l'art d'opérer ; mais la perfection de la Chirurgie consiste à savoir s'abstenir des opérations. Un vrai Chirurgien ne compte point ses succès par le nombre des sujets qu'il a été obligé de mutiler. Il s'applique à connaître les pouvoirs respectifs de l'Art et de la Nature. Il sait diriger celle-ci quand elle s'égare, et aider ses mouvements lorsqu'ils sont salutaires.



Il n'ignore aucune des ressources que le régime et l'administration des remèdes lui fournissent pour le traitement des maladies. M. Petit donna de très bonne heure des marques de sa sagacité sur tous ces objets, bien différens de l'art d'opérer, et qui exigent des connaissances infiniment plus étendues.

A la Paix de 1697, on conserva M. Petit à la place de Chirurgien Aide-Major de l'Hôpital de Tournai. Il en partit vers le mois de Mars 1698 pour venir à Paris: il se mit sur les bancs, et fut reçu Maître en Chirurgie le 27 Mars 1700.

On conçoit assez avec quelle distinction il dut paraître dans les différens Exercices de sa Licence. Les grands talens font souvent plus d'ennemis que d'admirateurs: l'objet de la Réception est d'avoir un titre pour exercer, afin de recueillir du Public, et sans crainte de contradiction, le fruit des soins que l'on lui donne: la réputation que M. Petit s'était déjà acquise annonçait trop ouvertement qu'il commençait une carrière brillante; plusieurs personnes crurent qu'il était de leur intérêt de le voir aller à pas plus lents. Plus il montrait d'empressement à s'avancer, plus on craignit son avancement. Éloigné par caractère de toute voie indirecte, il fut fort sensible aux procédés de ses adversaires. Sa vivacité ne lui permit pas toujours de dissimuler leur conduite à son égard. Sa franchise l'emporta quelquefois sur la politique; peut-être qu'avec un peu plus de modération il eût eu moins d'obstacles à surmonter. Je lui ai ouï dire plusieurs fois que les menées sourdes

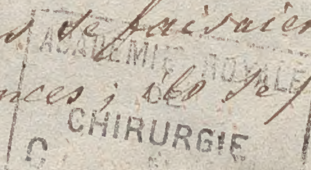


de ses rivaux avaient reculé sa fortune de plus de quinze ans. Il fit dans les premiers temps de son établissement plusieurs Cours publics d'Anatomie et d'Opérations dans les Ecoles de Medecine. Il avait établi chez lui une Ecole d'Anatomie et de Chirurgie, où il eut pour disciples la plupart des Medecins et des Chirurgiens les plus connus de l'Europe. Il ne quitta ces Exercices que quand ses occupations, que la confiance du Public multipliait de jour en jour, ne lui permirent plus de s'en acquitter avec toute l'assiduité qu'il croyait devoir y donner.

Le temps nécessaire pour prétendre aux premières places de son Corps était à peine expiré que M. Petit fut nommé Prévôt par le suffrage unanime de ses Confrères. Alors sa principale attention fut de veiller à ce que les épreuves pour la réception des Candidats à la Maîtrise, se fissent suivant toute la rigueur que mérite cet objet. L'honneur du Corps et la sûreté des Citoyens, l'exigeaient de la vigilance de M. Petit. Il donna aux actes une nouvelle vigueur, et les rendit une source féconde d'instruction pour les candidats qui les soutenaient. Ses successeurs ont cru, avec raison, ne pouvoir mieux se distinguer qu'en marchant sur ses traces : les grands exemples sont toujours présens ; ils produisent des effets qu'on se fait honneur d'imiter dans tous les temps.


ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Il se présenta peu de temps après à M. Petit une occasion de donner des preuves les moins équivoques du zèle le plus vif pour l'honneur et les progrès de son Art. L'étrange révolution qui avait dégradé la Chirurgie depuis un demi-siècle, n'avait point éteint l'émulation des vrais Chirurgiens. Deux hommes célèbres (Bienaise & Roberdeau) placés aux premiers rangs par une estime générale, avaient fondé des Démonstrations en faveur des Elèves: Tous leurs Collègues, animés du même esprit venaient d'élever à la gloire de la Chirurgie un monument durable de leur zèle pour le bien public, en faisant bâtir un Amphithéâtre Anatomique. Cet Edifice destiné aux instructions gratuites était à peine achevé, que les fonds consacrés à un si important usage, éprouvèrent la vicissitude des temps: les Démonstrations ne se firent plus avec exactitude, ceux qui en étaient chargés n'y apportaient point une attention suffisante. On ne tarda point à s'appercevoir des tristes effets que produirait la négligence de ces Exercices publics. Ceux des Elèves qui étaient les plus instruits, établirent entr'eux des Conférences réglées sur des matières de Chirurgie. Ces Assemblées devinrent bientôt très-nombreuses, elles acquirent même assez de célébrité pour être connues sous le nom de Chambre d'émulation. Les jeunes gens se faisaient illusion sur l'utilité de ces conférences; ils se persuadaient qu'elles

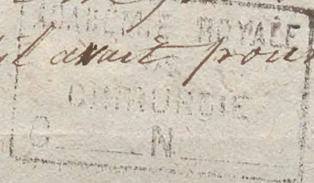


pouvaient leur tenir lieu des leçons qu'on faisait alors. Les Chefs de cette association se porterent même à quelques excès que la fougue de la jeunesse ne rend point excusables : ils eurent la témerité d'afficher à la porte de nos Ecoles, ces mots en gros caracteres : Amphithéâtre à louer. Le mal était pressant, et les remedes violents pouvaient l'irriter. M. Petit trouva un expedient pour ramener ces jeunes gens à la vraie source des instructions : il annonça un Cours public, et fit choix d'un sujet, tout neuf alors ; C'était la démonstration des instrumens de Chirurgie. Il ne se borna point à les leur faire voir, et à exposer les usages auxquels ils étaient destinés : il fit sentir les inconvéniens qui résultaient de certaines constructions, donna des vues pour la perfection de plusieurs autres, rendit ses démonstrations interessantes par l'explication des manieres dont on devait se servir des instrumens dans les Operations ; et il rappellait sans cesse les faits de pratique qu'il avait observés en differentes occasions. Ce Cours, tout important qu'il était, n'eut pas d'abord le succès qu'il s'en était promis : ceux qui tenaient les premieres places à la Chambre d'émulation se trouvaient abaissés par la qualité de simples Auditeurs ; il paraissait difficile de favoriser leur goût et de les faire rentrer dans le sein des Ecoles : mais M. Petit suppléa par son industrie à l'impossibilité apparente de la réussite ; il permit qu'on lui fit des objections,

[library stamp]

et s'engagea à les résoudre sur le champ. Cette conduite qui ne marque pas moins un grand fonds de connaissances, que les attachemens les plus généreux aux intérêts de la Chirurgie, remplit les espérances que M. Petit en avait conçues: car là il soutint seul le Crédit des Ecoles, détruisit une espèce de schisme, et jeta les fondements de la splendeur renaissante de la Chirurgie.

L'habileté et la grande expérience de M. Petit donnait chaque jour de nouvelles preuves lui assuraient la première réputation, et le firent regarder comme un homme de ressource dans les cas les plus difficiles. Son nom seul inspirait de la confiance. Il a eu le rare avantage d'être appelé par plusieurs Souverains qui ont été redevables à ses lumières de la santé dont ils ont joui depuis. En 1726, le Roi de Pologne, Aïeul de Madame la Dauphine, eut recours à lui dans une circonstance où l'on désespérait de sa vie. M. Petit discerna les causes et les complications de la maladie, et il en entreprit la guérison. Il fut d'abord en butte aux traits de la jalousie et de la défiance des Médecins et des Chirurgiens du Pays: mais le succès détruisit bientôt leurs injurieuses préventions et les craintes qu'ils avaient artificieusement inspirées. M. Petit reçut les marques les plus glorieuses de l'estime et de la confiance qu'on avait eu en lui. Le Roi désira l'attacher à son service; mais il ne put se résoudre à sacrifier le penchant qu'il avait pour Paris. Il fut en 1734



un voyage en Espagne pour Dom Ferdinand actuellement régnant. Il résista aux plus pressantes sollicitations: les établissements les plus avantageux offerts pour sa famille ne purent vaincre sa forte inclination pour sa Patrie. L'affection tendre qu'il avait pour cette Compagnie était aussi une des principales causes de son éloignement à accepter des propositions, où l'honneur et l'intérêt, motifs de toutes les actions des hommes, se trouvaient réunis.

Des occasions aussi éclatantes, sont les règles peu sûres pour juger du mérite d'un chirurgien: le hazard, la protection, et plusieurs autres circonstances étrangères au savoir, occasionnent trop fréquemment de la réputation, pour qu'on ne la regarde pas comme une marque très équivoque d'habileté. C'est par les productions de l'esprit que l'on peut déterminer avec certitude combien les hommes qui cultivaient une science en ont mérité: c'est le côté brillant de la vie de M. Petit. Son nom est écrit sur la liste des Compagnies les plus savantes; il était Membre de l'Académie Royale des Sciences depuis l'année 1715, il le devint de la Société Royale de Londres. Nous ne rappellerons point ici tous les ouvrages qu'il a fournis à celle de Paris et qui tiennent un rang honorable dans ses mémoires. Ceux qu'il a donnés sur l'Hémorrhagie, sur la fistule lacrymale, et sur l'Opération du Filet, feront suffisamment connaître que M. Petit unissait à une pratique très solide, beaucoup de discernement et de génie.



Le point essentiel dans l'amputation des membres est de se rendre maître du sang avant et après l'opération. Le bandage ou l'instrument connu sous le nom de tourniquet, dont on se servait, et dont peut être on ne se sert encore que trop dans le premier cas, a des défauts très remarquables. Il pince la peau et cause une douleur vive au malade. Sa compression se fait sentir sur toute la partie du membre où le lacq circulaire est appliqué. M. Petit a trouvé un autre tourniquet qui n'a aucun des inconvénients du premier. (Mémoire de l'Acad. des sciences, année 1718.) Il ne comprime que la route des gros vaisseaux, il ne demande pas d'être tenu par un aide, et il a l'avantage de pouvoir rester en place après l'opération, dans la crainte d'une hémorragie; et de pouvoir même sans aucun risque, serrer le cordon des vaisseaux, si on le juge nécessaire et au degré qu'on le veut.

La ligature en faveur de laquelle les expériences les plus heureuses d'Ambroise Paré, n'avaient pu déterminer ses contemporains, était regardée comme une ressource certaine pour arrêter le sang après l'amputation des membres. Ce moyen parut infidèle dans une opération de cette espèce faite en 1731 à une personne de la première distinction. (Voyez les Mém. de l'Acad. des Sciences de ~~cette année~~ 1731.) La cuisse avait été coupée fort haut, la ligature n'avait point réussi, les styptiques, les escharotiques et la compression ordinaire avaient manqué deux fois. Le malade périssait, et l'état du moignon ne permettait pas qu'on fît de nouvelles tentatives de la ligature.

ACADÉMIE ROYALE ... [DE MÉDE]CINE

l'affaire était très délicate; il y avait vingt et un jours que l'opération était faite, et les circonstances ne donnaient qu'un instant pour reconnaître l'état des choses et y remédier. C'est dans ces cas urgens que se découvre le mérite réel d'un habile chirurgien. M. Petit fit faire une compression sur l'artère dans l'aine, il plaça à côté du malade un Chirurgien qui comprimait avec l'extrémité du doigt l'ouverture de l'artère. Il imagina sur le champ un bandage capable de produire le même effet: M. Perron passa la nuit à le faire construire, et il fut appliqué le lendemain avec le succès que M. Petit avait prévu. Les plus célèbres Chirurgiens furent témoins d'une opération qui avait attiré les yeux de tout Paris; ils admirèrent la prévoyance et l'activité de l'esprit de l'auteur. Le malade vit encore; c'est M. le Marquis de Rothelin; il doit évidemment sa guérison à ce bandage, fruit d'un génie heureux et fécond.

L'Histoire et les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences des années 1732, 1733, 1735, rapportent plusieurs observations données par M. Petit en confirmation de son Mémoire de l'année 1731. Elles appuient la doctrine qu'il avait proposée sur la formation du caillot nécessaire pour que l'hémorrhagie cesse; et elles prouvent que la compression est la méthode la plus sûre et la plus heureuse pour arrêter le sang après les amputations. Ses successeurs seront, sans doute, frappés des réflexions [illegible] de ce grand praticien.

elles feront un jour effet sur les esprits les plus opiniâtrement livrés à l'habitude, et tout le monde se réunira pour donner la préférence à une méthode qui dispense de faire la ligature; opération douloureuse, qui est quelque fois suivie d'accidens très-fâcheux, et surtout lorsqu'elle n'est pas faite avec assez d'attention et avec les précautions convenables.

M. Petit donna en 1736 un Mémoire très-intéressant sur les anévrismes. Ce sujet a une sorte de liaison avec les matières qui sont traitées dans les Mémoires que nous venons d'indiquer. Ceux qui sont imprimés depuis 1734, sur la fistule lacrymale, ne prouvent pas moins de connaissance en Mécanique et en Anatomie, que d'intelligence et de profond savoir en Chirurgie.

Les Auteurs confondaient assez ordinairement, sous le nom de fistule lacrymale, des maladies lacrymales qui n'étaient point fistuleuses, et d'autres maladies qui avec ce dernier caractère, ne pouvaient être mises au nombre des maladies lacrymales. Ces distinctions précises, si nécessaires pour établir les indications curatives, que personne n'avait faites avant M. Petit, font la moindre partie de ses Mémoires. Un examen judicieux de la construction des organes par où les larmes coulent, lui fit appercevoir que la principale cause du passage de la liqueur dans le nez vient du jeu du siphon, qui résulte de la position que les points lacrymaux ont entr'eux et avec le sac lacrymal. De cette théorie naît

un point de pratique important; elle amène une opération nouvelle, dont la grande simplicité, et les raisons physiques sur lesquelles elle est fondée, semblaient dispenser l'Auteur d'insister sur les raisons de préférence de cette nouvelle méthode sur l'ancienne. Celle-ci paraît peu conforme aux loix naturelles; elle ouvre avec des douleurs fort vives une route artificielle aux larmes, qui ne peut subsister longtemps après la guérison de l'ulcère extérieur, et elle abolit entièrement la fonction du Syphon lacrymal si ingénieusement découvert par M. Petit. Son opération particulière est beaucoup moins douloureuse; elle ne change point la construction naturelle du Siphon; la branche inférieure du Siphon a toute sa longueur, et les larmes conservent la pente qui les conduisaient dans le nez. Ces avantages mettent les malades à l'abri du larmoyement, suite ordinaire et nécessaire de l'ancienne pratique, à moins que le canal nazal ne se soit débouché naturellement pendant que le trou artificiel se fermait.

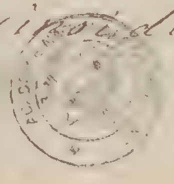
Tout était pour M. Petit un sujet d'observation: les choses les plus simples, s'il on peut dire qu'il y en ait de cette nature en Chirurgie, devenaient intéressantes lorsqu'il les traitait. Il ne faut point être Chirurgien pour savoir que les enfans naissent avec une bride plus ou moins longue au dessous de la langue: c'est ce qu'on nomme le filet. Cette bride n'est pas toujours une maladie comme le pense le vulgaire: elle sert, suivant M. Petit, à modérer les mouvements trop vifs de la langue,



et à garantir l'enfant qui vient de naître d'un accident très funeste. Il a remarqué que l'opération du filet faite sans nécessité, laissait à cette partie la dangereuse liberté de se recourber en arrière et facilitant ainsi à l'enfant un mouvement auquel il tend sans cesse, et qu'excite encore le sang épanché dans sa bouche, il va enfin jusqu'à avaler sa langue; c'est à dire à l'engager si avant dans le gosier, qu'il en est bientôt étouffé. On ne manque point alors d'attribuer la mort de l'enfant à des convulsions, à un catarrhe suffoquant, et à mille autres causes semblables; tandis qu'elle est procurée, pour ainsi dire, par un usage aveugle et pratiqué sans lumière, & par la présomption d'avoir voulu ainsi, et sans autre examen, corriger la Nature. M. Petit en rapporte des exemples frappants observés par lui-même, et détaillés avec soin. Il a vu périr, il a ~~[illegible]~~ sauvé aussi plusieurs de ces victimes de l'ignorance des personnes qui s'ingèrent de cette fonction. Il réduit la nécessité de l'opération au seul cas où le filet se trouve si court, qu'il ne permet pas à l'enfant d'approcher sa langue des lèvres pour sucer la mamelle, & qu'il l'empêche de téter. Hors ce cas, qui est rare, et qui demande un prompt secours, M. Petit ne croit pas que la maladie du filet exige que l'on fasse l'opération dans un âge si tendre; il pense que les mouvemens variés et infiniment répétés de la langue, suffisent presque toujours pour allonger le frein avant que l'enfant soit en âge de parler, et autant qu'il le faut pour cela.

Il donne un instrument de son invention pour pratiquer cette opération sûrement et sans danger d'hémorrhagie: il ajoute les moyens dont il s'est servi avec succès pour remédier à cet accident, lorsque l'opération a été faite par des mains moins habiles; et enfin il décrit comment on peut prévenir le danger où est l'enfant d'avaler sa langue. Tous ces préceptes prouvés solidement par les faits, forment de l'opération du filet un sujet très important; ils intéressent toutes les familles, et pourraient seuls mériter à l'Auteur le titre de bienfaiteur de l'humanité.

M. Petit) Les Ouvrages que M. Petit a donnés à l'Académie Royale des Sciences n'ont pas fait sa gloire littéraire. Mêlés dans un grand nombre de Recueils avec beaucoup de Dissertations étrangères à notre Art, et couverts pour ainsi dire par des Mémoires sur les hautes sciences dont les différens membres de cette compagnie enrichissent chaque année le monde savant, ils ne sont pas à portée d'être lus par le plus grand nombre de ceux, à qui il importerait le plus, pour le bien public, de les lire. M. Petit doit particulièrement la réputation dont il a joui, à son <u>Traité sur la maladie des Os</u>; Ouvrage dont la traduction dans presque toutes les Langues démontre la grande utilité. ~~La première Edition Langues démontre la grande utilité~~. La première Edition de ce Traité parut en 1705. Elle n'avait rien alors de remarquable; les Anciens avaient transmis un fond très riche sur ces maladies et Ambroise Paré n'avait, pour ainsi dire,



laissé que le soin d'orner cette matière,[1] et de lui donner un peu plus d'étendue et une nouvelle forme. M. Petit en donna en 1723 une seconde édition qu'il augmenta de plusieurs observations nouvelles et de quelques inventions aussi utiles qu'ingénieuses pour les réductions des membres cassés et luxés, et pour la commodité des pansements ce qu'il avait déjà communiqué en détail à l'Académie Royale des Sciences. Ses remarques sur la rupture du tendon d'Achille méritent une attention particulière.

Lorsqu'il eut donné, en 1722, un Mémoire sur cet accident, il essuya les contradictions les plus vives de ses adversaires. Les uns ne l'accusaient ni d'ignorance, ni de négligence, ni de méprise; ils niaient le fait et l'accusaient de mauvaise foi. D'autres, sans entrer dans aucun motif, soutenaient l'impossibilité de cette rupture à la faveur de quelques calculs sur la force de l'action des muscles. Les contestations furent vives et durèrent plusieurs mois. Enfin on ouvrit les livres des anciens Maîtres de l'art. On trouva un exemple de cet accident dans Ambroise Paré, dont le parallèle avec l'observation de M. Petit ne parut pareil avantageux à sa cause. Dans le cas rapporté par Ambroise Paré, le malade avait beaucoup souffert; il boita le [reste de sa vie, et on sentit après la guérison un cal ou inégalité à l'endroit de la rupture. M. Petit au contraire montrait son malade bien guéri, marchant comme

[M. Wallon p. 13

(1) Voyez Oeuvres complètes d'Ambroise Paré, nouvelle édition par J. F. Malgaigne, Paris, 1840, T. II, pag. 294 et suiv.

s'il n'eût paru le tendon d'Achille cassé; la cure n'avait été traversée par aucun des accidents dont Paré fait mention; et la réunion était si exacte, qu'on ne pouvait appercevoir aucune inégalité qui indiquât l'endroit où le tendon avait été rompu. Les ennemis de M.r Petit le crurent perdu infailliblement pour la découverte d'une observation qui offrait un contraste si singulier avec la sienne: mais son discernement détruisit bientôt l'idée de leur triomphe. Il démontra que la rupture du tendon dont on lui opposait l'exemple était incomplète, et que les accidens dont elle avait été compliquée, étaient une suite nécessaire de la nature de la maladie et de la conduite qu'on avait tenue en la traitant. Il donna des preuves solides et incontestables de la vérité du fait qu'il avait avancé. Un jugement sain, et l'esprit éclairé par une expérience réfléchie, servirent fort utilement M. Petit dans cette occasion. Le cas de Chirurgie qui produisit cette fameuse dispute n'est pas rare: la pratique a fourni depuis, beaucoup d'exemples de cette rupture et de sa réunion; et heureusement les malades aujourd'hui ne restent plus estropiés de ce fâcheux accident, pour lequel M. Petit a imaginé un bandage qui montre les ressources et la fertilité de son génie.

Ces contestations ne furent point stériles; elles produisirent des éclaircissements dont M. Petit profita pour la seconde édition de son traité sur les maladies [illegible] Il s'occupa moins à faire voir

G N

qu'il avait été contredit et attaqué sans avantage qu'à jeter plus de lumières sur ce point de l'Art par de nouveaux faits. Un Ouvrage durable ne doit rien avoir du ton qu'on est quelquefois forcé de prendre pour une juste défense, dans des écrits fugitifs. M. Petit crut avoir évité tout ce qui pouvait devenir un sujet de dispute; mais la préface qu'il mit à ce Livre, et qu'il fit supprimer à la première réimpression, excita un nouvel orage contre lui. On l'accusa d'avoir parlé de lui avec trop de complaisance, et d'avoir moins travaillé à se rendre digne des applaudissemens des autres qu'à s'applaudir lui-même. Un jeune homme, inconnu alors, mais qui montra depuis des talens supérieurs, fit une Satyre fort vive contre le Traité des maladies des Os, et contre tous les Mémoires que l'Auteur avait donnés à l'Académie Royale des Sciences. Il fit appeler M. Petit dans une maison particulière, sous le prétexte de lui faire voir un malade; et il offrit de lui sacrifier cet Ouvrage moyennant deux mille francs.(1)

(1) L'Adversaire de M. Petit étant devenu son Confrère à l'Académie Royale des Sciences, s'échappa, dans la chaleur d'une discussion Anatomique, de dire qu'il était l'auteur de cette Critique. M. Petit crut alors devoir déclarer l'offre qui lui avait été faite d'acheter le Manuscrit. La Compagnie révoltée d'un procédé si indécent à tous égards, donna à M. Petit des marques de sa considération en délibérant contre son Adversaire, quelqu'estime qu'elle fît d'ailleurs de ses talens. Il fut obligé de faire sur le champ réparation de cette injure, M. Petit n'ayant pas voulu d'autre satisfaction.

La réputation de M. Petit était trop bien établie pour qu'il se prêtât à cette proposition. La critique parut, il en fit tout le cas qu'elle méritait ; il n'y répondit point.

Le déchaînement de ses ennemis fut toujours sans effet. Ils avaient montré trop d'obstination à chercher des fautes où il n'y en avait point, et avaient relevé d'une manière trop injurieuse quelques fautes réelles : car nous ne dissimulerons pas qu'il ne s'en soit glissé quelques-unes dans les ouvrages de M. Petit : il est presque impossible de ne se tromper jamais. Une animosité si marquée ne pouvait ni flétrir la réputation qu'il s'était acquise, ni le dégrader aux yeux de ses Confrères. Presque tous rendaient publiquement honneur à ses talens. On le vit avec satisfaction occuper les places les plus distinguées de son état. Lorsque le Roi créa en 1724 cinq démonstrateurs des Écoles de Chirurgie, afin que l'instruction des Élèves cessât d'être exposée aux hazards des événemens ; MM. Mareschal, & de la Peyronie proposèrent à Sa Majesté M. Petit, pour dévoiler aux Étudians, les principes d'un art dans lequel il s'était rendu si recommandable. Il fut pourvu en 1730 d'une des deux places de Censeur Royal accordées au Corps des Chirurgiens. Le Roi le nomma Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie à l'établissement de cette Société en 1731. M. de la Peyronie, à son avènement à la place de premier Chirurgien du Roi, dont il n'avait jusqu'en 1737 rempli les principales fonctions qu'à titre de survivance, exerça en faveur de M. Petit le droit de nommer un Prévôt : et en 1749, M. de la Martinière qui marche si généreusement sur les traces de son illustre prédécesseur, lui donna la

C N

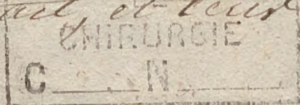
même marque de son estime et de sa considération.

M. Petit ne cacha point qu'il avait désiré de devenir pour la troisième fois un des Chefs de la Compagnie. Quelques personnes soupçonnèrent qu'il ne l'avait souhaité que dans des vues d'intérêt ; et d'autres crurent, que flatté d'une distinction dont il fournira peut-être l'unique exemple, il l'avait ambitionnée par amour propre. Mais c'était connaître bien peu le zèle infatigable de M. Petit. Les Exercices Scholastiques auxquels il avait présidé pendant sa seconde Prepositure, lui avaient rappellé un nombre infini de faits de pratique qu'il avait mis en ordre pour donner au Public un traité Général des Opérations de Chirurgie. Cet Ouvrage auquel il travaillait depuis douze ans, est très avancé : toutes les planches en sont gravées, ~~[illegible] Estampes en sont tirées pour deux mille exemplaires~~.

M. Petit esperait ~~de~~ donner la dernière main à ce Traité, et tirer de sa troisième Prepositure les mêmes avantages que la seconde lui avait procurés. Tel était le motif du désir qu'il avait témoigné pour cette place. Mais son âge ne lui permettait plus d'en soutenir les travaux : sa santé devenait chancelante ; il eut dans l'espace de six mois deux ou trois oppressions de poitrine que quelques saignées avaient calmées ; il lui en restait une difficulté habituelle de respirer qui augmentait au moindre exercice un peu violent. Il fut attaqué d'un crachement de sang considérable le 17 Avril 1750 ~~du mois dernier, (Avril 1750)~~. et il mourut le 20, au commencement de sa soixante et dix septième année.

M. Dorricarrer.

Son bon tempérament l'avait fait jouir long-temps d'une santé très-égale. Son humeur était gaie, et il aimait à recevoir chez lui ses amis. Le plaisir d'être avec eux ne prenait rien sur ses occupations. Son exactitude à se rendre chez ses malades à l'heure précise était si grande, qu'elle devenait gênante pour les Consultans que des affaires imprévües auraient pu retenir quelque peu de temps au delà de l'heure marquée. Il était très assidu aux Assemblées de cette Académie, dont les travaux lui étaient extrêmement chers. On peut en juger par le nombre de ses Mémoires et de ses observations insérés dans le premier volume que la Compagnie a donné au Public. Ses remarques sur les tumeurs formées par la bile retenue dans la vésicule du fiel, et qu'on a souvent prises pour des abcès au foie, sont un des plus utiles et des plus savants morceaux de Chirurgie qu'il y ait. Enfin cet Art était l'objet de sa plus forte inclination. Un bandage mal appliqué, un appareil mal fait, l'affectaient plus sensiblement qu'une insulte. Il en essuya quelquefois de gens, qui, par bien des raisons, auraient dû avoir des égards et plus de ménagement pour un homme d'un tel mérite. Non-seulement il ne cherchait point à tirer vengeance d'un outrage, mais on l'a vû s'intéresser avec ardeur pour ceux qui le lui avaient fait, et leur rendre des services


ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C N

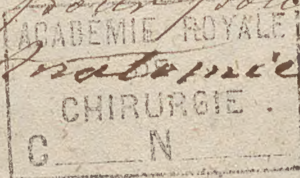

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

essentiels dont il leur laissait ignorer l'Auteur; ce qui fait l'éloge des bonnes qualités de son cœur. Mais des Motifs naturels ne portent pas toujours à des procédés si généreux; la Religion y avait sans doute beaucoup de part. Il en avait été pénétré toute sa vie; il en donna des marques très-édifiantes lorsqu'il reçut les Sacremens de l'Eglise, la veille de sa mort avec les sentimens les plus chrétiens.

M. Barrie. [fll. 2.

[Une vie aussi longue et aussi remplie qu'a été celle de M. Petit, nous a permis à peine d'en retracer les événemens les plus connus. Un de ceux qui l'avaient le plus flatté, ce fut l'honneur d'être appelé en 1738 à une Consultation pour Monseigneur le Dauphin, à qui M. de la Peyronie fit l'ouverture d'un abcès à la mâchoire inférieure. Ce qu'il y a de plus grand dans l'Europe a eu recours à ses avis: plusieurs Souverains ont voulu recevoir de sa main des Chirurgiens en qui ils pussent mettre toute leur confiance. Il fut chargé en 1744 d'envoyer un nombre de Chirurgiens français au Roi de Prusse pour remplir les premières Places dans les Armées, et dans les Hôpitaux des principales Villes de la Domination de ce grand Prince.

Un mérite si généralement reconnu paraissait ne devoir contribuer qu'à l'avancement de la Chirurgie, et à donner plus de lustre et d'éclat à une Profession si intéressante à la vie des hommes. Cependant ce mérite même servit de base aux argumens les plus forts et les plus opposés aux moyens de perfectionner la Chirurgie. La Déclaration qui ordonne qu'à l'avenir on ne pourra exercer cet Art dans Paris sans y avoir été préparé par l'étude des Lettres, et sans avoir reçu le grade de Maître ès-Arts, était à peine obtenue qu'on fit les oppositions les plus vives à cette Loi mémorable si digne de l'amour du Roi pour ses Sujets. On crut avoir prouvé que le Latin et la Philosophie étaient inutiles aux Chirurgiens, en citant M Petit, par qui la Chirurgie avait fait tant de progrès. Cet exemple est peu concluant; M Petit était un homme rare, dont le génie, la pénétration et le discernement suppléaient parfaitement à ce que des études plus profondes y auraient pu ajouter. Il avait senti lui même combien le défaut de ces études avait mis d'obstacles à son avancement: c'est ce qui le détermina à apprendre la Langue Latine à l'âge de quarante ans. Il y réussit assez pour pouvoir entendre les Livres d'Anatomie, et de Chirurgie





écrits en cette Langue. Mais les qualités de son esprit, vif et pénétrant, et sa grande expérience, lui avaient fourni ce qu'un autre n'aurait tiré qu'avec peine de la lecture des meilleurs Livres. Il avait le sens juste et capable d'apprécier les choses. C'est par cette Logique naturelle qu'il parvint à connaître la Nature, et à raisonner sur la liaison de ses effets avec leurs causes. Je crois manquer de termes pour exprimer la perte que nos Écoles et cette Académie font par la mort d'un homme qui les avait tant illustrées; ses Ouvrages lui assureront l'estime de la postérité; et sa mémoire sera en vénération tant qu'on sera sensible aux progrès de la Chirurgie, et qu'on s'appliquera à cultiver cette Science.